

# Rapport 2019 sur l'homophobie : 2018, une année noire pour les personnes LGBT

mercredi 15 mai 2019, par [CORDIER Solène](#), [Sos-homophobie](#) (Date de rédaction antérieure : 14 mai 2019).

**À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les LGBTphobies qui aura lieu le 17 mai, SOS homophobie dévoile son 23<sup>e</sup> Rapport sur l'homophobie. Publié chaque année depuis 1997 à partir des témoignages recueillis par l'association, ce rapport est la seule publication qui permet de suivre, année après année, l'évolution des LGBTphobies en France.**

## Sommaire

- [En 2018, les infractions \(...\)](#)
- [« Je m'appelle Céline, pas](#)
- [Des hommes jeunes qui agissent](#)

En 2018, SOS homophobie a recueilli 1 905 témoignages d'actes LGBTphobes (insultes, rejet, agressions, discriminations...), soit une augmentation de 15 % par rapport à 2017. C'est la troisième année consécutive d'augmentation des signalements que notre association enregistre.

**Le nombre d'agressions physiques signalées à SOS homophobie est en hausse de 66 %**, passant de 139 en 2017 à 231 en 2018. Plus alarmant, au dernier trimestre 2018, une agression physique par jour était rapportée à SOS homophobie.

**En 2018, un acte de lesbophobie par jour était signalé à notre association. En effet**, SOS homophobie a reçu 365 témoignages d'actes de violences lesbophobes soit une augmentation de 42 % par rapport à 2017. Dans la lignée des mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc, c'est sans doute révélateur d'une prise de parole des lesbiennes qui disent non à l'invisibilisation, aux actes de violences et de harcèlement lesbophobes jusque là minimisés, niés, banalisés.

Cette année encore, Internet reste le premier lieu d'expression des violences LGBTphobes, représentant 23% des signalements faits auprès de SOS homophobie. Internet est une caisse de résonance de la haine LGBTphobe, exacerbée par l'anonymat. Ces chiffres illustrent le besoin urgent d'une plus grande modération des réseaux sociaux, en particulier Facebook et Twitter.

Pour cette édition 2019 du rapport sur l'homophobie, nous avons voulu mettre en lumière les témoignages qui rendent compte de situations où les victimes sont à la croisée de multiples discriminations avec un chapitre dédié. Origine, âge, précarité, handicap : les personnes associées à plusieurs minorités peuvent subir de multiples peines (une personnes LGBT peut être victime de racisme par exemple ou en situation de précarité ce qui la rend encore plus vulnérable et l'expose à davantage de discriminations).

Ces chiffres sont alarmants et interpellent. Ils reflètent une prise de parole des personnes LGBT victimes de violences et de discriminations qui brisent le silence. Ils témoignent de l'ancrage et de la persistance des LGBTphobies dans la société française.

Les mesures contre les LGBTphobies annoncées par le Gouvernement le 26 novembre dernier ne doivent pas rester lettre morte. Certaines mesures, comme la publication d'une circulaire de la Garde des Sceaux sur les discriminations ou la campagne de communication du ministère de l'Éducation nationale, ont été mises en place mais nous déplorons la faiblesse de l'action des pouvoirs publics face à la gravité des violences qui frappent les personnes LGBT. Combien de référent·e·s LGBT agissent réellement dans les commissariats de police, dans les gendarmeries, au sein des parquets ? Quand la plainte en ligne sera-t-elle effective ? La formation initiale et continue des enseignant·e·s, magistrat·e·s et du personnel pénitentiaire à la lutte contre les LGBTphobies est-elle effective et pérenne ? En deux ans, le Gouvernement n'a pas mis fin à la discrimination sur la PMA, entretenant ainsi la stigmatisation des personnes LGBT avec une forme d'irresponsabilité.

Dans ce contexte, SOS homophobie appelle les pouvoirs publics à agir urgemment et efficacement contre les violences et pour l'égalité des droits. Face à la haine et aux discriminations, les personnes LGBT, qui doivent pouvoir vivre et aimer librement, comme tout·e citoyen·ne, ne peuvent plus attendre.

### **Sos-homophobie**

Consulter ou télécharger le dossier de presse du Rapport sur l'homophobie 2019 :  
[https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/dp\\_sos\\_homophobie-ra2019.pdf](https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/dp_sos_homophobie-ra2019.pdf)

Consulter le Rapport sur l'homophobie 2019 :  
[https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport\\_homophobie\\_2019\\_interactif.pdf](https://www.sos-homophobie.org/sites/default/files/rapport_homophobie_2019_interactif.pdf)

• Sos-homophobie. Publié le 14/05/2019 :  
<https://www.sos-homophobie.org/article/rapport-sur-l-homophobie-2019-2018-une-annee-noire-pour-les-personnes-lgbt>

---

## **En 2018, les infractions homophobes en hausse de 34,3 %**

**1 378 infractions à caractère homophobe ont été commises en 2018, relève le service statistique du ministère de l'intérieur.**

Voici des mois que les associations qui défendent les droits des personnes LGBT tirent le signal d'alarme sur une augmentation des agressions violentes. Les chiffres du ministère de l'intérieur, rendus publics mardi 14 mai, le confirment. En 2018, 1 378 infractions à caractère homophobe - une circonstance aggravante en droit pénal - ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie, contre 1 026 en 2017, soit une augmentation de 34,3 %. Pour près d'un tiers d'entre eux (30 %), il s'agit de violences physiques, y compris sexuelles.

« C'est le signe d'un double mouvement, estime Frédéric Potier, à la tête de la Dilcrah. D'un côté, celui d'une capacité plus forte à déposer plainte, avec des victimes qui témoignent davantage, et sont mieux reçues dans les commissariats. De l'autre, malgré une société globalement plus tolérante, c'est l'expression d'une montée du rejet de l'autre, une tentation de repli assez nette qui s'inscrit dans un contexte plus large d'augmentation des violences identitaires, comme la hausse de l'antisémitisme. »

## Augmentation attendue

Parmi les victimes, 75,4 % sont des hommes. Une donnée qui semble aller à rebours de l'augmentation des témoignages de lesbophobie (+ 42 %) signalés par SOS-Homophobie dans son rapport annuel. En réalité, les femmes sont moins enclines à porter plainte. Enfin, les jeunes sont davantage représentés avec 59 % de victimes de moins de 35 ans, précise le service statistique de la sécurité intérieure.

Cette augmentation était attendue, mais pas dans de telles proportions. Fin octobre 2018, au détour d'une visite dans les locaux de l'association SOS-Homophobie, le ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, avait évoqué une hausse de 15 % des agressions sur les six premiers mois de 2018, ce qui laisse supposer une accélération des plaintes en fin d'année. Un phénomène corroboré par les remontées de terrain des associations.

## Solène Cordier

- Le Monde. Publié le 14 mai 2019 à 11h13, mis à jour à 17h44 : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/14/en-2018-les-infractions-homophobes-en-hausse-de-34-3\\_5461886\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/14/en-2018-les-infractions-homophobes-en-hausse-de-34-3_5461886_3224.html)

---

**« Je m'appelle Céline, pas "lèche-moullasse", pas "clitorine" »**

## **Augmentation « spectaculaire » des cas de lesbophobie, selon SOS-Homophobie**

**Dans son rapport annuel présenté mardi, l'association constate une hausse de 42 % des cas de discrimination rapportés par des femmes homosexuelles.**



## SEVERIN MILLET

En dix-huit ans de grande distribution, Céline avait certes entendu des remarques liées à sa sexualité. Quelques blagues salaces, des sourires entendus, mais guère plus. Pour cette quadragénaire, mère de deux enfants, qui assume depuis son adolescence son orientation homosexuelle, les vrais ennuis ont commencé en 2015, peu après son mariage et un changement de rayon : « Tous les jours, un de mes responsables et un autre collègue me lançaient des insultes, comme "lèche-moullasse", "clitorine"... On me demandait qui faisait l'homme et qui faisait la femme. »

A plusieurs reprises, quand des jeunes filles sont embauchées dans son magasin, on les prévient : « Si tu bosses avec Céline, fais gaffe, elle aime les moules. » Le harcèlement dure plus de trois ans. Ses collègues, quand ils ne rient pas de concert, « plongent la tête dans les yaourts ». Céline, qui a

un caractère bien trempé, ne se démonte pas et répond souvent en termes fleuris. « N'empêche qu'au bout d'un moment, ça abîme. J'avais l'impression de ne plus être moi, mais une espèce de bête sexuelle, homosexuelle. C'est comme si j'étais dépossédée de mon identité. »

« Vous êtes gouines ? Car si c'est le cas on n'accepte pas ça ici »

Céline (qui a souhaité garder l'anonymat) fait partie des quelques centaines de femmes qui ont contacté SOS-Homophobie en 2018 et rapporté au final 365 cas de « lesbophobie », soit un par jour. Une proportion en hausse de 42 % par rapport à 2017, relève l'association dans son rapport annuel, présenté mardi 14 mai, qui souligne par ailleurs une recrudescence des agressions physiques, de plus de 66 %.

En 2018, l'association a reçu en tout 1 905 témoignages (+ 15 %), au sujet de 1 634 actes anti-LGBT (lesbienne, gay, bi et trans). Et si plus des deux tiers concernent des hommes, le bond du nombre de cas de discriminations signalés par les femmes interroge.

« Ces chiffres traduisent très vraisemblablement une prise de parole des femmes plus forte, conséquence des mouvements comme #metoo et #balancetonporc, même si beaucoup ne témoignent toujours pas », estime Véronique Godet, coprésidente de SOS-Homophobie.

De l'insulte à l'agression physique, tous les actes lesbophobes ont augmenté de manière « spectaculaire », relève le rapport. Les exemples cités parlent d'eux-mêmes, qu'il s'agisse de menaces : « Vous êtes gouines ? Car si c'est le cas on n'accepte pas ça ici. Ici, c'est ma plage et c'est fait pour les familles. Il y a des enfants », dit l'un. Ou, dans la bouche d'un couple de sexagénaires : « Je n'ai rien contre les couples comme vous mais vous devriez avoir honte. » Sans oublier le « Sale gouine ! », lâché par une voisine, parmi d'autres insultes, devant la fille de 10 ans d'une dame vivant en couple lesbien. Femmes et homosexuelles, les lesbiennes sont aussi particulièrement la cible de menaces ou de violences d'ordre sexuel.

« Elles se retrouvent au croisement du sexisme et de l'homophobie. Elles questionnent donc doublement une société qui repose, encore aujourd'hui, sur la domination masculine et l'hétéronormativité », analyse Joce Le Breton, membre de SOS-Homophobie et corédactrice du rapport publié mardi. Malgré la hausse constatée, leur dénonciation reste encore rare, la faute à « une forme d'autocensure très forte », relève la militante.

### **Séquelles considérables**

Dans les espaces publics, le rapport note que les actes antilesbiennes passent de 9 % à 13 %. Les agressions physiques qui s'y déroulent concernent, en proportion, autant les lesbiennes que les gays, respectivement 38 % et 36 % des agressions. Zoé, 35 ans, en couple depuis deux ans et demi, en a fait l'expérience. Un soir, elle se trouve dans un bar de La Rochelle avec sa compagne. L'ambiance est festive, les deux jeunes femmes dansent, s'embrassent. Quelques instants plus tard, alors qu'elle fait la queue devant les toilettes, elle est violemment frappée au visage par un homme à la stature imposante, sans qu'aucun échange ait précédé le coup.

« Je suis tombée en arrière et j'ai perdu connaissance quelques instants. Très choquée, j'ai rejoint ma compagne en lui disant qu'on devait partir. » Ses séquelles sur les plans physique et psychologique sont considérables : « J'ai eu la mâchoire tuméfiée, et des douleurs récurrentes qui continuent de me faire souffrir. Un médecin a constaté une entorse cervicale, un œdème sur le bras causé par la chute et sur la mâchoire. Il m'a prescrit six jours d'ITT [incapacité totale de travail]. J'ai porté une minerve pendant deux mois. »

### **Des années de tourments**

Plusieurs mois après son agression, malgré les somnifères et les anxiolytiques, elle souffre encore de problèmes de sommeil. Après avoir porté plainte dès le lendemain des faits, puis contacté une avocate, elle a de nouveau été convoquée par la commissaire, pour compléter sa déposition.

« A chaque fois j'ai expliqué que c'était clairement une agression homophobe, parce que rien d'autre ne justifie la violence, mais on m'a opposé que comme il n'a rien dit, aucune preuve ne permet de l'affirmer. C'est très difficile. J'ai besoin de savoir pourquoi j'ai été frappée. Si ce n'est pas pour ça, pour quelle raison ? », interroge-t-elle.

Céline, elle, s'est finalement décidée en octobre 2018 à déposer deux plaintes, devant les prud'hommes et au pénal, contre son ancien employeur, qui l'a licenciée pour inaptitude après des années de tourments. « J'ai mis très longtemps à me dire que j'étais une victime. Je ne voulais pas qu'on puisse penser que j'étais faible. Mais je fais ça pour que la honte change de camp. Si on n'est pas en sécurité au travail, au sein d'un grand groupe, on ne le sera pas dans la rue », explique-t-elle.

Lors de l'audience de conciliation qui a eu lieu il y a quelques semaines devant le conseil de prud'hommes, elle a pris la parole. « Je m'appelle Céline, pas "lèche-moullasse", pas "clitorine". Je suis une maman de deux enfants, et je viens témoigner devant vous pour toutes celles qui n'osent pas le faire. Quand je travaillais, et que j'entendais le bip de la pointeuse, c'est comme si on me mettait un triangle rose au bras. » Après avoir dit ça, elle a enfin pleuré.

## **Solène Cordier**

• Le Monde. Publié le 14 mai 2019 à 03h44, mis à jour à 12h07 :

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/14/sos-homophobie-constate-une-hausse-des-temoignages-de-lesbiennes-victimes-de-harcelement-et-de-violences\\_5461731\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/14/sos-homophobie-constate-une-hausse-des-temoignages-de-lesbiennes-victimes-de-harcelement-et-de-violences_5461731_3224.html)

---

## **Des hommes jeunes qui agissent en bande : une étude dresse le portrait-robot des agresseurs homophobes**

**Selon un sondage réalisé auprès de 1 200 personnes, une personne LGBT sur six dit avoir été agressée récemment, 7 % rapportent des violences physiques au cours de l'année écoulée.**

Qui agresse les personnes LGBT (lesbiennes, gay, bi et trans) ? A cette question d'apparence simple, il était jusqu'à présent impossible de fournir une réponse un peu étayée, en l'absence de données. Un vide que vient combler l'étude réalisée par la Fondation Jasmin Roy-Sophie Desmarais et l'IFOP, en partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès et la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), présentée mardi 14 mai.

Un LGBT sur six interrogés confie avoir été agressé récemment, au sein d'un panel de 1 229 personnes homosexuelles, bisexuelles et transgenres, extrait d'un échantillon représentatif de la population métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Et 7 % rapportent avoir subi des violences physiques (gifles, coups, bousculade...) au cours de l'année écoulée. Fait alarmant, ce pourcentage a plus que doublé par rapport à une étude semblable réalisée en 2018, où seuls 3 % en faisaient état. Pour les autres expériences de violence, les chiffres sont globalement stables.

## **Des hommes agissant en groupe**

D'après le portrait-robot que les victimes dressent à grands traits, les agresseurs sont majoritairement des hommes, de 18 à 30 ans, et agissant en groupe. Dans 61 % des cas, l'agressé se retrouve en effet confronté à une bande, dont un ou plusieurs éléments passe à l'acte. Dans ce contexte, souvent (40 %), une seule personne porte les coups. « L'effet d'entraînement du groupe est manifeste. Une dynamique est ainsi créée, qui donne un sentiment de légitimité aux agresseurs », observe Flora Bolter, codirectrice de l'Observatoire LGBT+ de la Fondation Jean-Jaurès.

Invités à décrire librement les caractéristiques de l'auteur des violences, les victimes mentionnent en premier lieu son sexe (masculin à 78 %), son comportement (vulgaire, agressif, voyou...), puis certaines caractéristiques physiques, comme sa taille et sa corpulence. La couleur de peau et la description de l'origine ethnique supposée n'arrivent spontanément qu'en sixième et septième positions : 2 % évoquent alors une personne de couleur noire, 4 % de couleur blanche, 6 % une personne arabe ou maghrébine.

« Ces descriptions vont à rebours d'un discours complètement délirant, qui a cours aujourd'hui, tendant à faire croire que les agressions seraient le fait de groupes ethniques spécifiques », constate Flora Bolter. « Les chiffres nécessiteraient d'être approfondis mais ils démontrent un degré d'ethnicisation des LGBTphobies assez faible », confirme François Kraus, de l'IFOP.

### **Pensées suicidaires et stratégies d'invisibilisation**

Par ailleurs, 41 % des victimes interrogées ne se souviennent plus du profil de celui qui les a violentés, ce qui en dit long sur le traumatisme provoqué. La vulnérabilité qui en découle est illustrée par un des chiffres-chocs de l'enquête : 60 % des LGBT ayant été agressés physiquement reconnaissent avoir eu, au cours des douze derniers mois, une pensée suicidaire, et parmi eux un sur deux a tenté de mettre fin à ses jours. La prévalence au suicide chez l'ensemble des LGBT atteint 23 %, contre 4,7 % dans la population générale, selon les données de Santé publique France.

Autre conséquence des agressions : les stratégies d'évitement mises en œuvre après un tel épisode. 80 % des LGBT ayant déjà été victimes d'une agression physique évitent dès lors de tenir la main de leur partenaire en public, 78 % de les embrasser et 73 % d'apparaître en leur compagnie aux yeux du voisinage. « Beaucoup adaptent des stratégies d'invisibilisation, ce qui pose la question de l'égalité à vivre sa vie de couple comme les autres », relève François Kraus.

L'intériorisation du risque d'agression homophobe, y compris par ceux qui n'ont pas été agressés physiquement, pousse plus d'un quart d'entre eux (28 %) à afficher une apparence moins susceptible d'éveiller les soupçons sur leur orientation sexuelle.

A cet égard, l'analyse plus fine des profils agressés leur donne hélas raison. La surreprésentation des hommes dits féminins et « hommes androgynes », ainsi que des femmes dites masculines dans les victimes de discrimination et d'agression est saisissante. En effet, parmi les homosexuels agressés physiquement au cours de l'année, 40 % se décrivent eux-mêmes comme « hommes féminins », contre 11 % qui se présentent comme « hommes masculins ». Idem pour ceux discriminés lors des douze derniers mois : 49 % sont des « hommes féminins », 29 % des « hommes androgynes » et 11 % des « hommes masculins ».

### **Très peu de victimes déposent plainte**

Ces variations illustrent le fait que l'homophobie constitue avant tout une forme d'injonction sociale, violente, à respecter les normes de genre. A cet égard, « la réaction à la transgression est souvent plus violente chez les personnes de même sexe, la personne homophobe se sent davantage interpellée », précise Flora Bolter.

« Ce que les personnes expriment par les LGBTphobies est un rappel à l'ordre, avec un rejet très fort de la présence du féminin chez l'homme ou du masculin chez la femme, ou du moins de ce qui est conçu comme tel », résume François Kraus.

L'agression est une réaction primaire à ce qui est ressenti comme une insupportable altérité, avec des conséquences ravageuses pour les victimes. Très peu d'entre elles se décident cependant à déposer plainte (20 % des personnes interrogées ici). Enfin, signe d'une homophobie très intériorisée, l'enquête montre que près d'une personne agressée sur deux (46 %) ne se confie pas à ses proches, ce qui a tendance à relativiser sérieusement les discours actuels sur la libération de la parole des victimes.

### **La biphobie en hausse**

L'une des variations importantes de l'étude comparée à celle, semblable, réalisée l'an dernier par la Fondation Jean-Jaurès et l'IFOP porte sur le taux de victimation des personnes se déclarant bisexuelles. Quel que soit le type d'agression, la biphobie est ainsi en hausse de huit points, voire de neuf pour les actes de violences physiques (giffes, coups...), sans que l'enquête permette de savoir s'il s'agit d'un moteur de discrimination spécifique ou de la prise de conscience par ces publics qu'ils sont victimes.

Malgré cette hausse, il n'en reste pas moins que les gays et les lesbiennes font toujours plus l'objet d'un rejet que les autres : un tiers des homosexuel(le)s ont ainsi déjà été victimes d'injures ou de menaces verbales dans la rue (37 %) ou dans les lieux publics (32 %), contre à peine un bi sur cinq (21%).

### **Solène Cordier**

- Le Monde. Publié le 13 mai 2019 à 02h41, mis à jour hier à 11h14 : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/13/homophobie-les-agressions-sont-le-plus-souvent-le-fait-d-hommes-en-groupe\\_5461217\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/05/13/homophobie-les-agressions-sont-le-plus-souvent-le-fait-d-hommes-en-groupe_5461217_3224.html)
-